

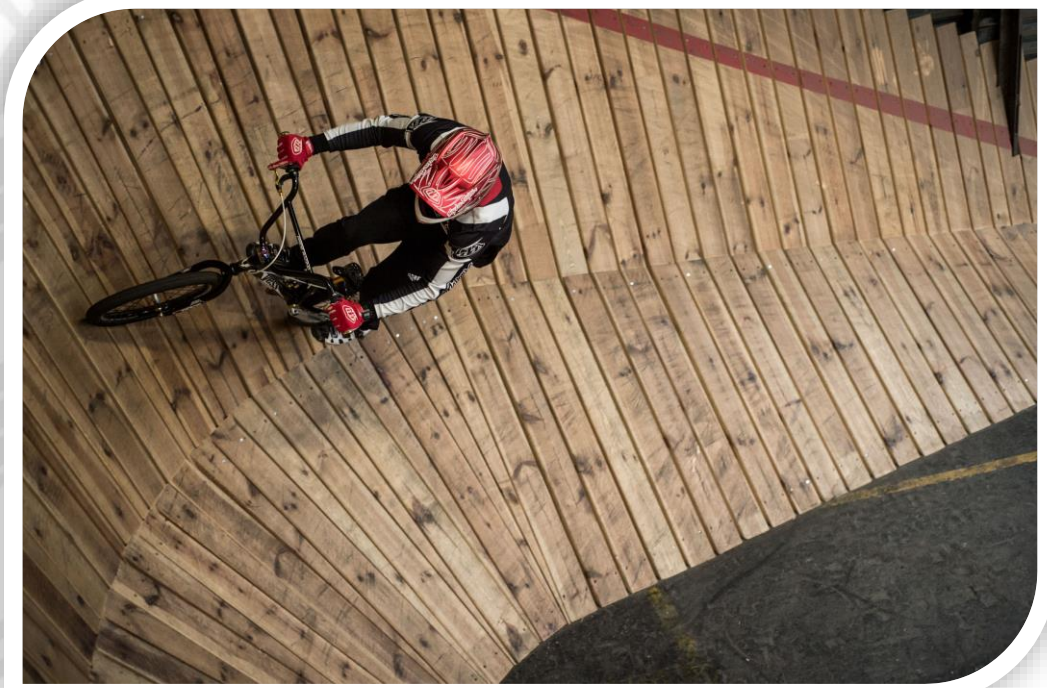


STRIDE

STRASBOURG INDOOR BIKE PARK

DOSSIER D'INSCRIPTION STRIDE RIDING SCHOOL

SAISON
2020/2021



STRIDE strasbourg indoor bike park - 48, chemin Haut - 67200 STRASBOURG
03.90.22.30.22 www.stride-indoorbikepark.fr - www.facebook.com/strasbourgingdoorbikepark



Vojo™



GRAPHICSPORT



SUBROSA





DOSSIER D'INSCRIPTION STRIDE RIDING SCHOOL

STRIDE

STRASBOURG INDOOR BIKE PARK

RIDER

Nom :
Prénom :
Sexe :
Date de naissance :

Fiche sanitaire :

Maladies : le rider a-t-il eu les maladies suivantes ?

- Varicelle Angine Coqueluche Rougeole Oreillons
 Scarlatine Rubéole Otite Asthme

Autres problèmes ou difficultés de santé en indiquant les dates (maladies, accidents, hospitalisations, allergies, crises, etc.)

Recommandations : le rider suit-il un traitement médical ?

- Oui : lequel :
 Non

Si le rider doit suivre un traitement médical durant les cours, merci de joindre l'ordonnance, ainsi que les médicaments.

Correspondance

Ne rien inscrire dans cette partie SVP

Dossier :
CM :
Loc. vélo :
Rég. :

Photo

L'adulte responsable	Mère	Père	Tuteur
Nom et Prénom :			
Adresse :			
Code postal :			
Ville :			
Tél. fixe :			
Tél. portable :			
Email :			

Coordonnées de la personne à contacter en cas d'urgence (si différente) :



FORMULES ET TARIFS

- Cours RIDING SCHOOL MINI, les mercredis de 10h30 à 12h00 (de 5 à 9 ans)
- Cours RIDING SCHOOL MINI, les mercredis de 13h30 à 15h00 (de 5 à 9 ans)
- Cours RIDING SCHOOL BMX Freestyle (niveau débutant et perfectionnement), les mercredis de 15h30 à 17h00 (à partir de 10 ans ou selon niveau)
- Cours RIDING SCHOOL BMX Freestyle (niveau débutant et perfectionnement), les mardis de 17h30 à 19h00 (à partir de 10 ans ou selon niveau)** New

TARIFS :

- 1^{ère} inscription : 300€
- 2^{ème} inscription : 280€
- 3^{ème} inscription : 260€

IMPORTANT :

Ces créneaux sont conditionnés à un nombre minimum d'inscriptions (10). Dans le cas où les créneaux afficheraient un nombre insuffisant d'inscrits, nous regrouperons les participants sur un même créneau. De la même manière le nombre maximum de riders par créneau est limité à 24.

OPTIONS :

- Abonnement saison école de vélo : **190€** (valable du 1^{er} septembre 2020 au 30 juin 2021)
- Location de vélo (durant les cours uniquement) : 140€
- Paiement en trois fois par chèque. Tous les chèques doivent être remis à l'inscription.

PIECES A FOURNIR :

- Dossier d'inscription complet
- Paiement de l'école de vélo dans sa totalité
- Photocopie recto/verso de la carte d'identité du rider (sauf renouvellement)
- Photo d'identité récente du rider à coller



DOSSIER D'INSCRIPTION STRIDE RIDING SCHOOL

STRIDE

STRASBOURG INDOOR BIKE PARK

AVANTAGES CREW MEMBER :

L'inscription annuelle à l'école de VTT STRIDE donne droit à :

- 10% de réduction sur les cours privés et stages chez STRIDE, et la priorité sur les inscriptions.
- 10% de remise sur les pièces et accessoires (hors promotions)
- 10% de remise sur les vélos neufs
- 5 entrées offertes (hors location) pour fêter son anniversaire en invitant ses copains

REDUCTIONS :

- -10% (non cumulable) sur le prix de l'inscription annuelle (non valable sur l'abonnement annuel ou la location de vélo) : 2 enfants
- -15% (non cumulable) sur le prix de l'inscription annuelle (non valable sur l'abonnement annuel ou la location de vélo) : 3 enfants

REGLEMENT

Le paiement dans sa totalité doit être joint au dossier d'inscription. Dans le cas contraire, l'inscription ne sera malheureusement pas validée. Le règlement peut s'effectuer en espèce, CB ou par chèque (libellé à l'ordre de : SAS GLG).

Toute inscription est définitive et aucun remboursement ne sera exigible si le rider quitte l'école de vélo en cours d'année.

STRIDE strasbourg indoor bike park - 48, chemin Haut - 67200 STRASBOURG
03.90.22.30.22 www.stride-indoorbikepark.fr - www.facebook.com/strasbourgindoorbikepark



Vojo™



GRAPHICSPORT



SUBROSA

Tourtel
Twist

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

A REMPLIR PAR UN RESPONSABLE LEGAL

Je soussigné(e), Monsieur ou Madame _____, responsable légal de l'enfant :

- Autorise mon enfant à participer aux cours dont les horaires sont précisés page 3.
- Autorise l'organisateur à utiliser des images photos et vidéos de mon enfants à des fins pédagogiques, publicitaires ou informatives susceptibles d'être utilisées dans des brochures ultérieures, sur la page Facebook du centre ou sur le site internet, sans compensation.
- M'engage à fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du VTT et de non-contagion à l'arrivée chez STRIDE et daté de moins de 30 jours.
- Autorise l'organisateur à conduire mon enfant dans un véhicule en cas de besoin et dégage l'organisateur de toute responsabilité.
- Autorise l'organisateur à donner en mon lieu et ma place, toute autorisation nécessaire pour tout acte opératoire ou d'anesthésie qui serait décidé par le corps médical dans le cas où mon enfant serait victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide.
- Déclare avoir pris connaissance du prix de la prestation et m'engage à verser la somme convenue.
- À la fin du cours, à défaut de venir personnellement chercher mon enfant, j'autorise :
 - M. ou Mme _____ à venir chercher mon enfant
 - Mon enfant mineur à rentrer chez lui par ses propres moyens

Fait à : _____ Le : ___/___/20__

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :

EQUIPEMENT NECESSAIRE POUR CHAQUE RIDER

- Vélo en bon état de fonctionnement (possibilité de louer)
- Casque homologué aux normes CE/NF
- Protections coudes et genoux (recommandées)
- Vêtements adaptés à la pratique
- Gants longs (recommandés)

ASSURANCE

Dans le cas de négligence ou de faute de la part de STRIDE, ce dernier est couvert par le biais d'une assurance « responsabilité civile ». Tout autre accident et/ou incident doit être couvert par l'assurance personnelle du participant. Nous vous encourageons à vérifier que votre enfant soit assuré de manière satisfaisante.

REGLEMENT INTERNE A L'ECOLE DE VELO

- Je m'engage à participer à l'école de vélo dans un esprit ludique et de convivialité et ainsi respecter les valeurs véhiculées par STRIDE.
- La participation du rider aux activités sportives a un caractère obligatoire. Pour pratiquer du sport, il convient de respecter quelques règles d'hygiène et de vie simples : alimentation adaptée, temps de sommeil suffisant et interdiction de fumer.
- De plus, l'organisateur, en application des dispositions réglementaires relatives à l'accueil d'enfants mineurs dans son centre, rappelle que la consommation d'alcool y est interdite et souligne également l'interdiction de fumer dans les lieux publics et sur le lieu du cours. Plus généralement, l'organisateur veille à interdire la vente et la consommation de substances ou plantes vénéneuses classées comme stupéfiants durant le cours. De même le régime des sorties est contrôlé et les enfants mineurs s'engagent à respecter les horaires et les règles de vie de STRIDE.
- Le non-respect du règlement intérieur pourra entraîner une mise au point avec les parents ou les tuteurs, et selon le degré de gravité, en cas de faute justifiant un départ immédiat, le rider pourra être renvoyé chez lui par l'organisateur. Les frais éventuels engendrés par ce renvoi seront à la charge des parents ou du responsable légal du stagiaire et aucun remboursement ou avoir ne sera accordé.



DOSSIER D'INSCRIPTION STRIDE RIDING SCHOOL

STRIDE

STRASBOURG INDOOR BIKE PARK

- En inscrivant un enfant mineur à l'école de vélo STRIDE, les parents, tuteurs, représentants légaux ou responsables acceptent la mise en œuvre éventuelle de leur responsabilité civile et s'engagent à en informer l'intéressé.
- L'organisateur décline toute responsabilité liée aux actes de vandalisme, destruction volontaire ou vol commis par un rider durant la durée de son cours. L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou de dommage d'objets qui ne lui auraient pas été confiés.
- Pendant toute la durée de l'école de vélo, le rider est sous la surveillance permanente de l'organisateur.
- La prise en charge des riders par l'organisateur débute au démarrage du cours et cesse à la fin du cours au même endroit (sauf départ prématuré)
- Si le participant opte pour la location d'un vélo à l'année, il s'engage à en faire une utilisation correcte et à s'efforcer de ne pas y causer de dégradation. Toute casse sera facturée (pièce et main d'œuvre).

Date :

Signature du rider :

Signature du responsable
légal :

STRIDE strasbourg indoor bike park - 48, chemin Haut - 67200 STRASBOURG
03.90.22.30.22 www.stride-indoorbikepark.fr - www.facebook.com/strasbourgindoorbikepark



Vojo™



GRAPHICSPORT



SUBROSA

